

Réunion publique

Le maire et les élus vous invitent à venir les rejoindre pour partager et enrichir le diagnostic sur l'état de notre commune, (réalisé par l'association " Notre Village ").

Salle du Conseil

Lundi 11 juillet 2016 à 20 h

**L'Agenda 21 « Notre village Terre d'Avenir »
repose sur le cadre de référence du Ministère de l'Environnement...**

Il est structuré en 5 finalités :

1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
3. Épanouissement de tous les êtres humains
4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les éléments de la démarche sont :

Participation de la population
Organisation du pilotage du projet
Proposition d'actions et mise en œuvre
Évaluation
Stratégie d'amélioration continue

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de la mairie : <http://www.luc-en-diois.fr/>

Le mot du maire Jacques Sauvan.

Oui nous pourrions continuer notre chemin cahin-caha dans l'ordre des choses établies. Une équipe municipale élue avec l'aide d'agents communaux gère la commune au jour le jour, c'est à dire réparti un budget de plus en plus contraint pour réaliser ce qu'il est possible.

Ces choix toujours difficiles qui reposent sur un petit nombre d'acteurs, engagent tous les habitants et le devenir du village. C'est pourquoi cette **démocratie représentative** rencontre ses limites car onze élus ne seront jamais à eux seuls les yeux, les oreilles et les mains de près de 500 habitants. Et ceci même si on y ajoute les agents communaux, tous les jours à la tâche.

Aussi, d'autres communes conscientes des limites présentées par cette gouvernance traditionnelle, l'ont enrichie par une **démocratie participative**, faisant appel à la participation du plus grand nombre, mieux à même d'appréhender les problèmes sociaux-économiques et environnementaux de leur commune et d'apporter les solutions les plus adéquates pour le bien de tous.

Chez nous à Luc-en-Diois, pourquoi pas ?

Ainsi, bien que Luc-en-Diois bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel (beauté des paysages, atouts touristiques, et présence de commerces de proximité), notre commune reste concernée directement ou indirectement par des questions sociétales (repli sur soi, recrudescence de maladies des sociétés industrielles et creusement des inégalités dans l'accès aux soins, aux transports...) et environnementales (épuisement des ressources naturelles, dégradation de nos milieux naturels par la pollution, excès de produits chimiques dans les sols et les eaux, biodiversité en berne, malbouffe, etc.) qui concernent tout autant notre avenir que celui de nos enfants.

Les élus et moi-même proposons donc d'amplifier et de bonifier notre action en engageant la commune dans un **Agenda 21 local**, programme d'actions pour un développement durable de Luc-en-Diois. Cette démarche prend d'avantage de relief parce que menée en parallèle avec l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, lequel pose les bases de notre développement pour les décennies à venir.

Pour nous accompagner dans cette action, un audit a été réalisé par l'association nationale, « Notre village » qui vient de nous transmettre ses conclusions et nous aidera à mettre en œuvre un plan d'actions

Ce plan sera piloté par un comité constitué de tous ceux qui souhaitent le rejoindre aux côtés d'élus afin de proposer des types d'actions.

Celles-ci doivent être concrètes, réalistes et pratiques, préservant le milieu naturel et améliorant la solidarité, avec pour objectif un mieux-être au quotidien et la contribution à la sauvegarde de la planète. Elles ne nécessitent pas forcément un financement important.

Définies dans le cadre de l'Agenda 21, elles devront être partagées par tous car il est impératif que nous construisions ensemble. **La participation au comité de pilotage et à des groupes de travail**, les réunions publiques, le site internet ou le bulletin municipal de la commune sont autant de moyens à votre disposition pour vous engager dans cette démarche collective.

Je compte donc sur chacun d'entre vous pour innover mais aussi enrichir et dynamiser, par la réflexion et le dialogue, les acquis dont peut se prévaloir notre commune. Je fais appel à votre créativité.

Je remercie de l'investissement de tous ceux qui participent ou qui participeront, reconnaissant de la qualité de leurs propositions d'actions au service du bien commun.